

il a adressé la parole au nombreux auditoire qui assistait à la messe paroissiale.

Ce doit être une bien douce consolation pour notre digne et vénérable évêque et pour ses zélés collaborateurs dans le ministère, de voir, les dimanches et les fêtes, toutes les églises remplies, et quelques-unes même dans l'intervalle des offices, par une foule recueillie. L'église de St. Augustin est surtout remarquable sur ce rapport, ce que Pon doit attribuer, sans doute, indépendamment de plusieurs autres causes, à l'Archiconfrérie du Cœur Immaculé de Marie, et au culte spécial qu'on y rend à la Ste. Vierge.

L'encombrement qui a lieu dans les églises pendant le tems des offices prouve la nécessité de multiplier dans la ville les lieux où les catholiques puissent se réunir pour prier, assister au saint-sacrifice et entendre la parole de Dieu.

Propagateur.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

—Nous sommes heureux d'annoncer que M. L. Bourdon, l'un des exilés, qui s'était échappé de Sidney comme tout le public le sait, vient, lui aussi, de recevoir son pardon. Il est ici maintenant.

Aurore.

—La Cour du Banc de la Reine, hier, dans la cause célèbre de Lamontagne contre Pinet et Beaulieu a rendu un jugement rejetant et déclarant absolument nuls et sans effets, et l'obligation faite par M. Lamontagne en faveur de M. Pinet et le transport fait par ce dernier de l'obligation à Mademoiselle Beaulieu, sous le prétexte que l'obligation était fondée sur une dette de jeu!—Avocats pour M. Lamontagne, MM. Fisher et Smith et Mr. George Cartier. Pour M. Pinet et Beaulieu, MM. Cherrier, C. R. Buchanan, C. R. et M. Lafontaine, ex-procureur général. *Idem.*

On lit dans l'Aurore:

«Horrible.—On a raconté une scène des plus horribles qui serait arrivée lundi dernier, dans la nuit, dans un des quartiers du faubourg St. Laurent. Nous relatons les faits tels qu'on nous les a racontés: deux individus se sont présentés chez une sage-femme pour requérir ses services auprès d'une malade; avant d'arriver à la maison, on lui banda les yeux, et elle ne vit dans la maison que des personnes masquées. (la malade était aussi masquée). Après que la femme eût rempli ses fonctions, deux hommes sortirent d'une pièce voisine, armés de pistolets et les lui dirigeant sur la poitrine, en lui enjoignant de jeter l'enfant dans le poêle qui était embrasé. Malgré ses instances, elle fut obligée d'obéir au commandement et de ses infâmes scélérats, qui lui dirent qu'elle paierait de sa vie si elle n'obéissait pas. Après la consommation du crime, ils la ramenèrent chez elle les yeux bandés. Nous espérons que la police parviendra à mettre la main sur d'aussi infâmes bourreaux, qui commirent un semblable crime pour cacher aux yeux du public le fruit d'une union criminelle. Il paraît, nous dit-on, que la mère coupable n'est pas de cette ville, mais qu'elle n'était venue s'y réfugier que pour la délivrance de ses liaisons criminelles et que tous ont décampés depuis.

NOUVELLES D'EUROPE.

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis*:

Par le paquebot *Garrick*, parti de Liverpool le 12 décembre, nous avons reçu les journaux de Paris du 9. Ce jour-là, avait eu lieu l'adjudication de l'emprunt de 250 millions de francs contracté par le gouvernement français. Trois soumissions cachetées avaient été déposées, l'une par la maison Hottinguer et Cie, l'autre par MM. Durand et Baring, la troisième par l'association de MM. Rostchild et des receveurs-généraux de France, représentés par MM. Saint-Didier et Baudouin. C'est à cette association qu'a été adjugé l'emprunt, aux taux de 84 fr. 75 centimes pour 3 p. 100 d'intérêts. MM. Durand et Baring n'avaient offert que 83 fr. 95 c. Le placement de cet emprunt a beaucoup étonné le monde financier de France et d'Angleterre, où l'on était loin de s'attendre à d'aussi avantageuses propositions pour le gouvernement. On ignore quel était le *minimum* fixé par celui-ci, mais il était certainement de beaucoup inférieur au taux de 84 fr. 75 c.

On écrit de Madrid, le 2 décembre:

La discussion a été reprise sur le titre 3 du projet de réforme qui propose en cas de minorité, de donner la régence au plus proche parent du souverain. M. Martinez de la Rosa a pris la parole, malgré un encombrement excessif qui le fatiguait beaucoup. Son discours a produit une vive impression sur l'assemblée.

«Après quelques observations de M. Gonzalez Romero, l'article a été mis aux voix et adopté à une forte majorité. La séance a été levée à six heures. On croit que la discussion du projet de réforme de la Constitution sera terminée demain.

On assure que la mère du général Prim est arrivée à Madrid dans le but d'obtenir une audience de la Reine, pour demander à S. M. que son fils, dont la santé paraît être assez sérieusement affectée soit envoyé à la Havane ou à Puerto Rico, au lieu d'être dirigé sur les îles Mariannes. L'audience ne lui a pas encore été accordée. Le général Prim était arrivé à Cordoue, d'où il devait aller s'embarquer à Cadix.

«Il résulte de tous les rapports reçus par le gouvernement que non-seulement Logrono et Soría sont tranquilles et que le Haut-Aragon est libre maintenant de la faction qui s'y était montrée un moment, mais encore que sur tous les points du royaume l'ordre est entièrement rétabli.

«Zurbano échappe à toutes les recherches.»

Les journaux et correspondances de Madrid du 1er décembre annoncent l'arrestation d'un des chefs du parti progressiste, Garcia Ovuelos, jeune avocat de Burgos qui, après avoir été jete en prison, a été dirigé sur Logrono, escorte par un détachement de lanciers.

Le fameux chef de brigands Navarro, surnommé l'Abel-Kader de l'Andalousie, vient d'être pris à Lucerne, ville de la province de Cordoue, où il se trouvait, à onze heures du soir, avec d'autres camarades. Surpris par une ronde de police, il eut cependant le temps de se préparer et de tirer feu sur les agents de l'autorité, mais inutilement, car, ayant été blessé, Navarro fut pris et verrouillé pour passer immédiatement devant un conseil de guerre: il a été fusillé le 29 à Cordoue. La bande de ce chef de voleurs s'appelait Los Caballitas.

ANGLETERRE.

—Une revue anglaise s'occupe avec quelque détail d'un projet de journal qui paraît se rattacher aux nouveaux procédés de télégraphe électrique qui sont depuis long-temps en usage en Angleterre, et dont le ministère de l'intérieur a ordonné l'essai sur une des lignes. Il s'agit de doter le pays d'une gazette quotidienne, qui, rédigée et exécutée à un point central de Londres, fait s'imprimer à domicile chez tous les abonnés, au moyen de cordons électriques reliés dans des tuyaux pareils à ceux du gaz ou des conduits d'eau. L'impression que le télégraphe électrique peut et doit obtenir à chacune de ses stations, au moyen d'un système typographique qui range des lettres jusqu'à complète rédaction de la dépêche, trait ainsi distribuer à domicile la prose du journal, et tenir les abonnés au courant des nouvelles, par le mouvement d'un appareil dispose à cet effet. On échappera-t-il ainsi, dans tous les pays, aux lois de timbre et de cautionnement, à moins de résolutions spéciales que l'autorité serait obligée de prendre contre un moyen de publicité certainement imprévu. Que cette nouvelle soit vraie ou fautive, l'imagination ne peut aller plus loin.

IRLANDE.

O'Connell et la France.—Au meeting ordinaire de l'association du repeal qui se réunie le 2 décembre, M. O'Connell s'est long-temps étendu sur les avantages que présente la création de chemins de fer en Irlande, pour diminuer le paupérisme. On voit que tous les efforts du libérateur tendent aujourd'hui vers une solution pacifique.

Voici d'après le *Sun*, comme M. O'Connell se serait exprimé dans la même séance, au sujet de sa dernière sortie contre la France. M. Neill, autre membre de l'association, ayant signalé cette sortie comme de nature à altérer les sympathies que le peuple irlandais inspire sur le continent: «Je n'ai jamais dit que la France fût immorale et irréligieuse, mais je ne saurais aller aussi loin que mon ami M. Neill en parlant de la France morale et religieuse. Il y a en France un parti très-puissant, qui ne se contente pas de se retrancher dans son irréligion et qui combat avec violence toute tendance religieuse. Le gouvernement français est irréligieux; le principe d'après lequel il s'agit est contraire à la religion.

«Que fait-on maintenant en France? On présente des lois pour empêcher que le peuple ne reçoive une éducation qui vaille quelque chose, l'éducation qui enlève le jugement moral de la jeunesse et lui apprend à faire son devoir vis-à-vis des hommes et à adorer Dieu avec ferveur et fidélité. Il y a en France des catholiques et des protestants qui ont des principes très-religieux, et ce n'est pas à eux que j'applique mes observations. Je citerai, par exemple, le comte de Montalibert, que je suis fier d'appeler mon ami personnel; c'est le plus sincère et le plus zélé catholique qui ait jamais existé.

«Ce noble ami a lutté courageusement en faveur des évêques de France et je suis fier d'ajouter que tous les évêques de France sont unis avec fermeté dans l'intérêt de l'éducation religieuse. Je sais les belles paroles qui distinguent les Français, tout autant qu'aucun autre peuple de la terre, et il y aurait basse ingratitude de ma part à ne pas me rappeler la généreuse hospitalité par eux dont se sont honorés l'anglais dans les tems de persécution. Au commencement de la révolution française, je comptais 52 cousins, tous au troisième degré, au service de l'armée française, à une époque où ils ne pouvaient pas être admis à servir dans l'armée anglaise.

«Trois de mes 52 cousins ont été promus au grade de général; un d'eux a été inspecteur général de l'infanterie française. Il a eu l'honneur d'obtenir du roi de France le commandement d'un régiment allemand appelé de *Salm-Salm*. Bien que le lieutenant qui en faisait partie ne fût qu'une horde indisciplinée lorsqu'il eut le commandement, il en fit un des plus beaux régiments de service. Il eut l'honneur honorable de toucher à la fois le traitement de général français et celui de colonel au service d'Angleterre. (On applaudit.)

«On comprend dès-lors que je dois de la reconnaissance aux Français. J'admire la ferveur chrétienne de la partie religieuse de la nation. J'admire les nombreuses vertus dont elle est douée à un degré si éminent. En même tems, je hais l'impunité française et je déplore les progrès qu'elle a faits en France. Le *Constitutionnel* a salué Eugène Sue pour écrire toutes sortes de calomnies contre le clergé français, et le *National* en fait autant.

SUISSE.

Crise politique en Suisse.—La Suisse s'agit en ce moment; différents partis qui la divisent se préparent à une lutte grave et sérieuse. C'est la levée de bouchers de Lucerne, appuyée des autres cantons catholiques, qui a donné le signal. La politique du canton de Berne va subir un changement total, les trois premiers fonctionnaires nommés appartiennent au parti